



## Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick

Rapport de la vérificatrice générale – décembre 2015

Volume III, Chapitre 5

### Pourquoi est-ce important?

- Les activités de loteries et de jeux représentent une source de recettes provinciales d'environ 142 millions de dollars par année.
- Retards importants rencontrés lors de l'audit annuel de la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick (SLJNB)
- Questions complexes en matière de comptabilité reliées à la SLJNB

## Nos constatations

### Placement dans Geonomics :

- La SLJNB a participé dans un placement de la Société des loteries de l'Atlantique dans Geonomics, une entreprise de jeux en ligne ayant son siège au Royaume-Uni. La participation de la SLJNB dans ce placement a été de 4 millions de dollars.
- Perte de 4,3 millions de dollars liée à la participation dans le placement dans Geonomics
- La SLJNB n'a pas effectué son propre contrôle diligent de sa participation dans ce placement séparément de la Société des loteries de l'Atlantique.

### Trop-payés aux Premières Nations :

- Entre 2002 et juillet 2015, des trop-payés à sept Premières nations se sont élevés à 14 millions de dollars.
- Les erreurs de calcul ont été découvertes en 2013 et n'avaient pas été corrigées en octobre 2015.
- En juillet 2015, 3,4 millions de dollars en trop-payés sont connus et continuent de s'accumuler depuis à raison de 172 000\$ par mois (estimation).
- Aucuns plans de régler le recouvrement des trop-payés.

### Terminaux de loterie vidéo (TLV) :

- Au moment de notre audit de l'exercice 2013, il y avait plus de 300 TLV non autorisés au Nouveau-Brunswick, ce qui peut réduire les recettes autrement disponibles à la SLGNB.
- Le ministère de la Sécurité publique devrait exercer une surveillance plus proactive et accroître les mesures de respect de la loi en vue de réduire ou d'éliminer les TLV non autorisés.

### Conseil d'administration de la SLJNB :

- Faiblesses en matière de pratiques de gouvernance du conseil d'administration de la SLJNB comprenant : l'absence d'un comité d'audit, l'absence de réunions régulières, la petite taille du conseil et membres issus seulement du gouvernement interne.
- Le conseil d'administration de la SLJNB devrait adopter des pratiques de gouvernance améliorées.